Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail: mandat du directeur

2005/0085(COD) - 22/11/2005

La commission a adopté le rapport de son président, Giuseppe GARGANI (PPE-DE, IT), approuvant dans les grandes lignes la proposition en première lecture de la procédure de codécision. Les députés européens ont toutefois adopté des amendements visant à conférer au Parlement un rôle dans les procédures de nomination du directeur et du renouvellement de son mandat.